



Dette 21000 euros allocation etudes infirmiere

Par **popinette**, le **10/08/2009** à **01:03**

Bonjour,

je suis desespérée, etudiante infirmiere, j'avais bénéficié d'une allocation d'etudes contre engagement de servir de 3Ans avec l'hopital où se trouvait mon école d'infirmiere, mais malheureusement, ayant raté un examen, je devais redoublé ma 3eme année mais ayant des soucis financiers, j'ai demandé un report de scolarité et je n'ai pas pu reprendre mon année l'année suivante, l'école m'a demandé le remboursement de la dette avec les charges patronales et sociales etc... incluses ce qui fait 21000 euros!!! J'ai reçu plusieurs lettres avec menaces de saisie sur salaire par huissier, j'ai négocié avec la tresoriere de l'hopital un echeancier provisoire car j'avais l'intention de reprendre mes etudes , j'ai remboursé 3 fois 400 EURO, j'ai demandé à mon employeur une rupture conventionnelle pour pouvoir bénéficier des assedics (du PARE) pendant mes etudes, car je ne peux pas vivre sans argent , il faut bien payé le loyer, la nourriture, transport, assurances... TOUT!!! Mais ma responsable a refusé sous pretexte que mon entreprise est en plein PLAN DE SAUVEGARDE 2POUR L'EMPLOI (PSE) qui est actuellement suspendu, je travaille dans le commerce, la rentrée est le 28 septembre 2009, la vie est tres dure quand on veut une meilleure vie, on essaie de reprendre des etudes et on s'endette!!! J'ai oublié de vous dire que j'ai bénéficié déjà du fongécif pour ma 1ere année et apres sur mes economies, mais maintenant je n'en ai plus... Je pourrais travailler pour l'hopital mais je n'ai pas du tout envie d'etre aide soignante... Je ne sais plus quoi faire, si quelqu'un peut m'aider je vous serais extremement reconnaissante, voici mon adresse e mail: aflourdepo@hotmail.com merci du fond du coeur pour votre aide et vos reponses